

Motion de l'Union Pulliérane pour un plan directeur du trafic à Pully

Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les municipaux,
chers Collègues,

Avec la motion du PLR demandant la mise en double circulation de l'avenue du Tirage nous vivons ce soir un nouvel épisode de saucissonnage de la réglementation du trafic à Pully, après les travaux de 2012, qui ont modifié la structure et les déclivités des ponts CFF, la fermeture du pont du Prieuré, la modification du trafic par l'allongement de l'îlot et autres aménagements au niveau du chemin de Carvalho, le projet de modification du trafic à la rue de la Poste, et maintenant la demande de modification au niveau de l'avenue du Tirage.

Ce n'est pas tout puisque les sujets de la place de la Gare et du Parking attenants à la villa romaine devraient être abordés prochainement, sans compter d'autres surprises auxquelles les citoyens, le Conseil communal ou encore l'administration n'ont pas encore pensé ou ne les ont pas encore exprimées.

Un plan directeur du trafic a été établi il y a bientôt 20 ans. Il était censé donner une orientation pour longtemps, mais se trouve actuellement dépassé. Il pourrait être réactualisé.

L'Union Pulliérane demande à la Municipalité de reprendre le problème du trafic à Pully à la base et de tracer les lignes qui régiront celui-ci pour les 20 ans à venir.

Une telle entreprise nécessitera de consulter les pulliérans dans leur ensemble en leur présentant des alternatives. Un tel plan devrait permettre aux Pulliérans de continuer à vivre au centre de Pully, aux commerces de continuer à contribuer à l'animation du centre-ville en maintenant une bonne accessibilité.

Nous sommes conscients que un tel projet représente un investissement en temps et en argent, et qu'il repousserait d'éventuels projets dans l'intervalle. Nous pensons toutefois qu'il est préférable d'agir de manière réfléchie et concertée, dans la mesure où cette démarche ne présente pas un caractère urgent. Cela permettra d'éviter de modifier nos infrastructures de manière répétitive et à l'emporte-pièce, ce qui à la fois revient également cher et manque de cohérence.

En conclusion, la présente motion demande à la Municipalité d'établir un plan directeur du trafic sur l'ensemble de la Commune, afin que le Conseil Communal puisse à l'avenir se prononcer sur le sujet dans les meilleures conditions et dans la durée.

Pully, le 1 février 2014, Pour l'Union Pulliérane, Philippe Haldy